



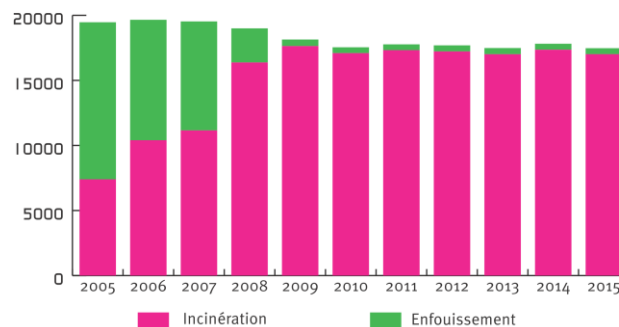
1 Organisation générale

1.1 La collecte des ordures ménagères

La gestion des déchets sur ViennAgglo est déléguée au Syndicat intercommunal de Vienne et sa Région pour les Ordures Ménagères (SYRVROM). Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte, ou en point de regroupement par la société Eco-Déchet, filiale de Véolia. Le ramassage des ordures ménagères s'effectue 1 fois par semaine, les jeudis, en bacs individuels ou collectifs ; quatre points d'apport volontaires existent :

- Parking de l'étang
- Parking de la salle polyvalente
- Chemin des vignes
- Déchetterie intercommunale

Une fois les ordures ménagères collectées par le camion de collecte, elles sont acheminées aux unités d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Bourgoin et Salaise sur Sanne ou au centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) de Saint Romain en Gal. En 2015, 17016 tonnes d'ordures ménagères ont été incinérées, soit 97% des OM. Le traitement des ordures ménagères a été reparti avec les tonnages suivant :



Pour les objets encombrants ou dangereux, il est possible de déposer les déchets à la déchetterie implantée sur la commune.

Depuis 2005, ViennAgglo propose gratuitement un composteur individuel par foyer (ou en pied d'immeuble), sur demande ; en 2015, la Communauté d'Agglomération du Pays viennois (CAPV) recensait 6214 composteurs distribués sur le territoire.

1.2 La collecte sélective

ViennAgglo a signé un contrat avec Eco-Emballés pour la mise en place de la collecte et le tri des produits recyclables (verre, plastiques, métaux, papiers, cartons). Sur la commune de Vilette-de-Vienne, la collecte se fait au niveau des points d'apports volontaires :

- 7 bacs pour les emballages, la collecte est effectuée par la société Serned
- 5 bacs pour les journaux/magazines, la collecte est effectuée par la société Serned
- 6 bacs pour le verre, la collecte est effectuée par la société Guérin

En 2015, ViennAgglo a collecté 2318 tonnes de déchets recyclables soit une augmentation de 1.1% par rapport à 2014. Ces déchets sont envoyés au centre de tri de la société Veolia à Rillieux la Pape où ils sont triés puis valorisés par différents repreneurs.

Nature du déchets	Filières de reprise
Cartons	Emin Leydier et RCP
Aluminium	Regeal Affimet
Papier	Norske Skog
Acier	Arcelor Mittal
Plastiques (emballages)	Valorplast
Briques alimentaires	Revipac



1.3 Les déchetteries

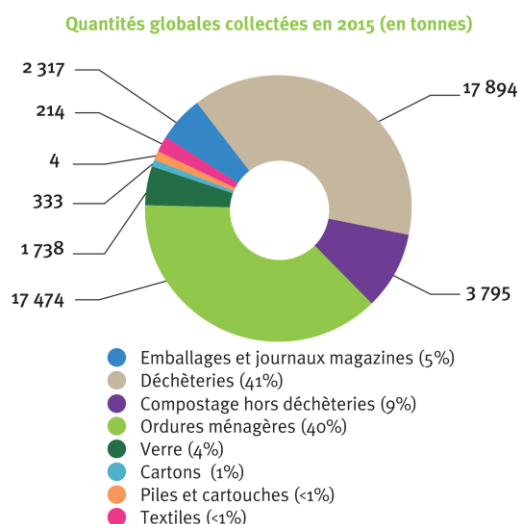
Vilette-de-Vienne dispose d'une déchetterie, chemin de Maupas, qui a réouvert le 2 novembre 2015 après un an de fermeture pour travaux de mise en conformité et d'agrandissement. Le site est géré depuis le 1^{er} janvier 2003 par la CAPV ; il est aujourd'hui constitué de 8 quais répartis sur une surface de 3537m². La déchetterie est intercommunale, accessible à tout habitant de la CAPV, en 2015, elle comptait 41 000 usagers. Le gardiennage du site est géré par le SYRVROM.

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h. En 2015, les quantités déposées se répartissaient comme suit (en tonnes) :

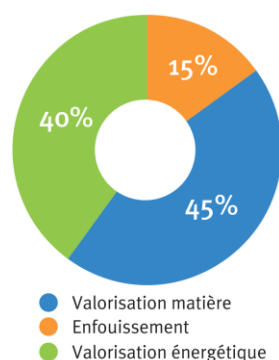
Type de déchet / Déchèterie	Vilette-de-Vienne
Huiles	0,5
Gravats recyclables	147,2
Encombrants	174,9
Ferrailles	23,0
Cartons	14,7
Déchets verts	181,9
DEEE	15,7
Lampes et Néons	-
Eco DDS	3,4
Bois	62,3
Meubles	-
Pneumatiques	-
TOTAL 2015	623,7
Total 2014 (rappel)	3 074,2

L'écart important entre 2014 et 2015 s'explique par la fermeture du site. En 2015, sur le territoire de ViennAgglo, 43 769 tonnes de déchets ont été collectés :

Synthèse des quantités de déchets collectés en 2015



Mode de traitement des déchets



Avec 32.8kg/habitant d'emballages et journaux et 24.6kg/habitant de verre, les quantités de déchets recyclables collectés stagnent et sont inférieures à la moyenne régionale de 5kg/habitant/an. La quantité d'ordures ménagères baisse à 247.4kg/habitant en 2015, la production a chuté de plus de 55kg/habitant/an en 10 ans.